

TRANSPORT ET RESPONSABILITÉS

DISTINGUER LES CONTRATS ET LES RÉGIMES DE RESPONSABILITÉ POUR BIEN RÉDIGER SON CONTRAT

Vendredi 7 novembre 2025
À Paris ou en connexion à distance
De 9h00 à 12h30 suivi d'un cocktail

Pour célébrer les 130 ans du Bulletin des Transports et de la Logistique, les éditions Lamy Liaisons vous invitent à passer une matinée autour des concepts clés du droit des transports.

Des sessions interactives permettront à chaque participant de partager leurs interrogations.

Nos spécialistes clarifieront les **divers types de contrats et la responsabilité** de chaque partie impliquée. La responsabilité des plateformes logistiques sera également discutée.

De plus, nous aborderons l'élaboration des documents contractuels et les récentes évolutions jurisprudentielles concernant la faute inexcusable.

Les intervenants :

Renaud CLEMENT,

Avocat associé, Cabinet ARSINOE

Hélène GUILLOU,

Conseillère à la chambre commerciale de la Cour de cassation

Ludovic HOAREAU (à confirmer),

Responsable juridique, DHL Express France

Agnieszka SKULSKA (à confirmer),

Responsable juridique, DHL Express France

Marie TILCHE,

Docteur en droit, Personnalité qualifiée auprès du Ministère des transports

La matinale sera animée par Anouk JAUNASSE,

Responsable département éditorial Transport, Lamy Liaisons

Programme

9h - Le transport et la commission de transport : quelle distinction et quelles responsabilités ? (1h25)

- Rappel des définitions : qu'est-ce qu'un contrat de transport, qu'est-ce que la location avec chauffeur, qu'est-ce que la commission de transport et qu'est-ce que la sous-traitance ?
- L'obligation générale de résultat du Code de commerce reprise dans les contrats types : clarifications
- La distinction entre prestations annexes (levage, manutention, stockage...) et prestations accessoires
- Quand retenir la faute personnelle du commissionnaire ?

Temps de questions/réponses avec la salle

10h40 Pause

10h55 La faute inexcusable : rappel des critères et pratiques (30 min.)

- Qu'est-ce que la faute inexcusable ?
- Les cas d'espèces : quand est-elle invoquée et quand est-elle retenue ?

Temps de questions/réponses avec la salle

11h35 - La sécurisation contractuelle : les automatismes à mettre en place (40 min.)

- Rappel de l'application par défaut des contrats types
- Qu'est-ce qu'une clause bien rédigée, quelles sont les clauses impératives et celles à proscrire ?
- Le cahier des charges : un précieux outil

Temps de questions/réponses avec la salle

12h30 Clôture et célébration des 130 ans du BTL autour d'un cocktail

Les plus pédagogiques

Regards croisés d'intervenants aux profils complémentaires

Illustrations par des cas concrets traités par les intervenants dans leurs pratiques respectives

Objectifs :

- *Rappeler les points clés de notions capitales de la responsabilité en droit des transports*
- *Éclairer les praticiens sur les dernières évolutions jurisprudentielles*
- *Guider les praticiens dans la rédaction de leurs contrats*

Vous êtes concernés :

- *Transporteur*
- *Responsable d'exploitation d'un service transport*
- *Commissionnaire de transport*
- *Transitaires*
- *Importateur/exportateur*
- *Logisticien*
- *Chargeur*
- *Assureur et intermédiaire (courtiers, agents généraux)*
- *Juriste d'entreprise*
- *Avocat*

Prérequis :

- *Pas de prérequis nécessaires*